

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DÉCEMBRE 2023

OFFICE DE TOURISME : AVENANT À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Le conseil municipal a validé la prolongation de la convention actuelle jusqu'au 30/09/2024 (échéance initiale au 31/12/2023). La prochaine convention, effective pour les 3 prochaines années, sera présentée au conseil municipal du mois de mars, après validation finale avec l'association. Elle inclura un mode de financement assis sur l'apport en totalité de la taxe de séjour perçue par la commune (avec un plancher minimum de 800 000 €/an) et 400 000 €/an issus de la taxe sur les remontées mécaniques. Remerciements aux membres du bureau de l'Office de Tourisme pour leur investissement et les travaux menés en commun depuis plusieurs mois.

NAVETTES SKI BUS : CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DU SERVICE JUSQU'À L'HIVER 2028-2029

Pour assurer le service de navettes tel qu'il a été défini au niveau de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, le montant total de dépenses prévu est de 1 357 492 €. Celui-ci est réparti entre la Région, Grand Massif Domaine Skiable, le SIVHG, la CCMG et les communes membres. La participation financière maximale de la Commune de Samoëns sera de 187 951 € par an.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2024

CHALETS D'ALPAGE

Certains chalets d'alpage privés ont été bâtis sur des parcelles communales depuis très longtemps. Cette singularité entraîne une impossibilité de délivrer des autorisations d'urbanisme et bloque ainsi des projets de rénovations conformes à la réglementation. Il est décidé de céder aux propriétaires qui le demanderont la surface de l'emprise sur laquelle porte leur chalet au prix de 50 €/m², afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'entretenir voire de sauver ce patrimoine caractéristique de notre commune.

LOGEMENT

Au mois de septembre dernier, la commune de Samoëns a été reconnue en zone tendue en termes de logement des résidents. Ce classement en A, a permis au conseil municipal d'instaurer fin 2023 le changement d'usage, qui permettra de mieux contrôler le passage de résidence principale à location touristique, et le numéro d'enregistrement, afin de mieux connaître notre niveau d'activité et mieux recouvrir la taxe de séjour.

Dans la foulée, à la majorité, le principe d'affecter la parcelle communale cadastrée section G n°2296 située aux Drugères à la réalisation d'un programme de logements en accession à la propriété via un bail réel solidaire a été adopté. Le bail réel solidaire permet l'achat d'un logement en ne payant que la valeur du bâti et en louant le terrain.

Destiné à la résidence principale, le BRS est encadré et empêche la spéculation. Les modalités de réalisation de ce programme, qui pourrait comporter 12 logements, sont maintenant en cours de préparation.

PARKING DU GRAND MASSIF EXPRESS

Le Conseil Municipal a exprimé un avis favorable au passage au stationnement payant pendant les saisons d'hiver sur le parking du GME. L'objectif est d'une part d'encourager l'utilisation du service de navettes ski bus et d'autre part que les recettes participent au financement de ce service.

VÉLO VERT FESTIVAL

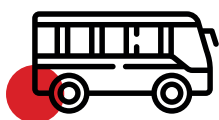
Le Conseil Municipal a décidé de conclure un avenant à la convention relative à l'organisation de l'événement pour une édition supplémentaire en 2025. La commune souhaite une implication financière des socio professionnels pour ensemble pérenniser l'événement dans le futur.



CONSTRUIRE ENSEMBLE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Nouvelle base vie destinée aux conducteurs de bus :

Inauguration le jeudi 07 décembre dernier, en présence de **Paul Vidal**, conseiller régional délégué aux transports scolaires et interurbains, **Cyril Cathelineau**, vice-président de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, délégué à la mobilité, et **Jean-Charles Mogenet**, Maire de Samoëns. Situé à proximité du parking du Grand Massif Express (GME) et financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes¹, **cet équipement vise à offrir aux conducteurs de bus un espace de vie confortable et fonctionnel**, dans le cadre de leur prise de fonction, pour l'exploitation et la régulation des lignes. Cet investissement intervient au moment où la **Communauté de Communes a porté son choix sur les autocars Jacquet pour l'exploitation des navettes hivernales (skibus) jusqu'en 2029.**



Votre logement vacant a du potentiel, informez-vous auprès de l'ADIL 74 !

Selon les chiffres de l'INSEE, en 2020, le taux de vacance des logements, c'est à dire les logements inoccupés (à distinguer des résidences secondaires), représentait 6,5% du parc total en Haute-Savoie et 4,8 % sur le territoire de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre. Dans un contexte de crise de l'offre de logements², la mobilisation de tous les logements devient un enjeu majeur pour répondre à la forte augmentation démographique du département. L'ADIL³ 74 a pour mission la captation des logements privés vacants.

Vous êtes propriétaire d'un logement vacant sur notre territoire (ou en Haute-Savoie) et souhaitez le (re)mettre en location sur le marché ?

N'hésitez pas à vous renseigner gratuitement auprès de l'ADIL 74 et bénéficiez de conseils juridiques :

Téléphone : 04 50 45 79 72

Courriel : contact@pls.adil74.org

Site Internet : adil74.org

Eau et assainissement Changement d'opérateur :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion de l'eau et du traitement des eaux usées sur le territoire du Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG), dont le siège est situé à Morillon, est assuré par le groupe Veolia.

Pour les abonnés ou futurs abonnés, un seul numéro de téléphone⁴ : 09 69 32 34 58.

Pour toute question sur les eaux potables et pluviales, l'assainissement collectif ou non-collectif dans les Montagnes du Giffre, retrouvez tous les interlocuteurs sur le site de la CCMG :

> VIVRE ET HABITER

> EAU ET ASSAINISSEMENT

¹ Compétente sur la question de la mobilité et du transport

² En mai 2023, 29 000 demandes pour un logement social étaient en attente

³ Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

⁴ Pour une question sur un abonnement, demander une assistance, souscrire un contrat, résilier un contrat actuel ...

DES BÉNÉVOLES AU SERVICES DES ARBRES FRUITIERS



Des bénévoles au services des arbres fruitiers

Deux septimontains (Nicolas Mortreux, maraîcher bio, et Benoît Thevenot, expérimentés en taille d'arbres fruitiers) proposent leur aide bénévole aux habitants de la commune possédant un ou des arbres fruitiers pour leur entretien en début d'année et/ou la récolte de fruits à l'automne.

L'annonce s'adresse prioritairement aux personnes n'ayant pas les moyens (physiques, financiers, manque de temps, absences) de s'occuper de leur verger. Avec comme objectifs principaux de contribuer à la préservation d'un patrimoine vivant et d'éviter le gaspillage d'une ressource alimentaire locale, offerte par la nature.

Les personnes intéressées peuvent contacter Nicolas au 06 87 80 50 92, de préférence par SMS. D'autres bénévoles pourraient être les bienvenus à l'automne en cas de récoltes abondantes et pour la transformation (jus de pomme, compote...), merci à elles et eux d'écrire au même numéro sans trop tarder afin de faciliter l'organisation.



RETOUR SUR LES VOEUX DU MAIRE

Mercredi 10 janvier dernier, Jean-Charles MOGENET, Maire de Samoëns, invitait la population septimontaine à l'Espace Culturel et Sportif le Bois aux Dames pour la présentation du bilan de l'année écoulée.

Cette rétrospective a été suivie de ses vœux, en présence des élus du territoire (Xavier Roseren, Député de la 6eme circonscription de Haute-Savoie, les Maires des communes des Montagnes du Giffre, le Président de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, et Jean-Philippe MAS et Marie-Antoinette METRAL, Conseillers Départementaux).

Atmosphère chaleureuse garantie dès les premières minutes avec une ouverture rythmée par les musiciens de l'Harmonie Municipale de Samoëns. Les artistes de L'Atelier des Musiques Actuelles ont ensuite pris le relais sur cette même lancée pour la seconde partie de la soirée, en animant allègrement le buffet attrayant et généreux préparé et servi par l'équipe de La Terrasse du Lac.

Nous tenons à les remercier toutes et tous d'avoir contribué à la réussite de cette soirée.



RETROUVEZ LE BILAN ANNUEL PRÉSENTÉ LE 10 JANVIER
DANS LA PROCHAINE ÉDITION DU TRAIT D'UNION !



LES CHÈQUES SEPTIMONTAINS... VOUS CONNAISSEZ ?



Professionnels, si vous souhaitez faire plaisir à vos employés ou vos clients, pensez chèques Septimontains !

Pourquoi ne pas offrir des chèques septimontains ? C'est ce que vous propose l'association des commerçants septimontains.

Un bon moyen pour consommer local, le but étant vraiment de permettre les circuits courts à l'échelle du village, auprès des adhérents de l'association.

Le principe est le suivant : vous échangez des euros contre un montant équivalent en chèques septimontains et vous apportez non seulement votre soutien aux commerçant-e-s du village, mais encouragez aussi l'économie locale tout en favorisant le commerce et la production de proximité.

Ces chèques sont à récupérer auprès de l'association des commerçants.

Pour cela, vous êtes invités à vous rapprocher de Jean-Paul BOUE, la Feuille de Vigne.

Pour les entreprises, ce dispositif est exonéré de charges sociales.



DES NOUVELLES DE LA MAISON MÉDICALE

La pérennisation d'une offre de soins sur la commune a toujours été une réelle priorité pour la municipalité.

Les dernières années, la Maison Médicale de Samoëns n'a pas été épargnée par la situation nationale en tension concernant l'accès aux soins. Malgré cela, pendant l'hiver 2022-2023, la présence d'au moins un médecin par jour a été assurée. L'important accompagnement financier et humain de la commune a permis l'installation de 3 médecins pour cet hiver 2023-2024, dont 2 qui sont dorénavant installés à l'année au sein de l'équipement. L'accompagnement de la commune aux côtés des médecins souhaitant s'installer à Samoëns englobe notamment la mise à disposition du matériel médical et la gratuité des locaux, ainsi que du personnel (infirmières et secrétaires) en fonction des besoins saisonniers.

Le travail de consolidation de l'offre de soins sur la commune a été intégralement mené aux côtés des médecins installés.

Parallèlement, la commune a financé 500 000€ de travaux pour la rénovation et la modernisation du cabinet médical. Le nouveau plateau de traumatologie est ainsi opérationnel depuis le mois de décembre et permet une meilleure prise en charge des urgences traumatologiques.

La conduite des travaux des autres étages du bâtiment est en cours.



LA SAISON CULTURELLE CONTINUE !

LUNDI 12 FÉVRIER À 18H

Atelier d'écriture SLAM animé par FafaPunk. Les participants pourront déclamer leur slam au public lors de la scène ouverte du 15 mars !

En partenariat avec Criou Livres.

Gratuit, sur inscription : crioulivres@gmail.com

JEUDI 22 FÉVRIER À 11H

Histoires à croquer sur le thème "Oh ! Il neige"

À la Médiathèque François Désarnod

(entrée gratuite sur inscription au 04 50 34 95 77)

JEUDI 29 FÉVRIER À 20H

Pièce de théâtre interactive "Love me... variations iconoclastes sur la relation amoureuse" par la Compagnie Cassandra. Le public choisi un thème sur l'amour pour activer la prochaine scène.

À l'Espace le Bois aux Dames (informations et billetterie sur le site internet de la commune)



VENDREDI 15 MARS À 19H30

Scène ouverte musicale SLAM

À la salle du Criou (sous le cinéma)

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE LA VALLÉE DU GIFFRE :

Rendez-vous tous les dimanches de 16h à 20h place de la Grenette jusqu'au 30 avril.

Et, comme son nom l'indique : vous y trouverez des produits alimentaires locaux tels que du fromage de vache, de chèvre, des gaufres, des confiseries (chouchou...), du miel, des infusions, une épicerie nature ou encore des confitures et sirops.

SAMEDI 16 MARS

à partir de 16h

À la base de Loisirs du Lac aux Dames

1600 MOUNTAIN FESTIVAL

DU DIMANCHE 16 MARS AU DIMANCHE 1^{ER} AVRIL

Déstockage annuel des Commerçants de Samoëns

A VENIR EN AVRIL

Rencontre à la découverte de la spéléologie dans le massif du Criou - Date, lieu et informations à venir

S' SORTIR UVRIR

VITE LU !